Saved documents

Thursday, September 18, 2025 at 12:54 a.m.

1 document

By Bibliothèque et Archives nationales du Québec

This document is destined for the exclusive use of the individual designated by Biblio.-Nationale-du-Québec and cannot be used for any other purpose or distributed to third parties. • All rights reserved • Service provided by CEDROM-SNi Inc.

Summary

Saved documents • 1 document

Le Nouvelliste (Trois-Rivières, QC) (tablette)

September 7, 2019

Changements climatiques: les plus pauvres seront les plus affectés 3

Deux rapports sur le climat récemment publiés par le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies donnent un aperçu des défis futurs. ...

This document is destined for the exclusive use of the individual designated by Biblio.-Nationale-du-Québec and cannot be used for any other purpose or distributed to third parties. • All rights reserved • Service provided by CEDROM-SNi Inc.

Saved documents

leNouvelliste

© 2019 Le Nouvelliste (Trois-Rivières, QC) (tablette). Tous droits réservés.
The present document and its usage are protected under international copyright laws and conventions.

news·20190907·TNV·0883844bd7e0373792ec4fbb2d5b1c47

Source name
Le Nouvelliste (Trois-Rivières, QC) (tablette)
Source type
Press • Newspapers
Periodicity
Daily
Geographical coverage
Regional
Origin
Trois-Rivieres, Quebec, Canada

Samedi 7 septembre 2019

Le Nouvelliste (Trois-Rivières, QC) (tablette) • 1161 words

Changements climatiques: les plus pauvres seront les plus affectés

Sara L Seck; Meinhard Doelle; Lisa Benjamin
Professeure associée à l'Université Dalhousie ; Professeur à l'Université Dalhousie ; Professeure adjointe à l'École de droit Lewis & Clark

L'ouragan Dorian a dévasté les Bahamas, faisant une vingtaine de morts, et plaçant la dimension humaine des changements climatiques au premier plan des nouvelles. Cette catastrophe naturelle survient alors qu'on assiste à l'échec continu de nombreux gouvernements à réduire efficacement leurs émissions de gaz à effet de serre.

Deux rapports sur le climat récemment publiés par le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies donnent un aperçu des défis futurs.

Un précédent rapport sur les changements climatiques et la pauvreté, publié en juin 2019, a été rédigé par Philip Alston, le rapporteur spécial sur l'extrême pauvreté et les droits humains. Ce rapport attire l'attention sur l'impact disproportionné et dévastateur du changement climatique sur les personnes vivant dans la pauvreté.

Les deux rapports soulignent que les gouvernements doivent agir d'urgence. Nos recherches suggèrent que le droit international relatif aux droits humains peut déjà offrir des outils utiles pour prévenir et réparer les injustices climatiques, y compris les responsabilités des entreprises, telles que renforcées dans le rapport Boyd.

Le rapport Alston classe les impacts du changement climatique sur les droits de l'humain comme un apartheid climatique dans lequel les riches « paieraient pour échapper à la surchauffe, à la faim et aux conflits pendant que le reste du monde souffrirait ». L'ampleur de cette urgence climatique dépend dans une large mesure des efforts déployés par la communauté internationale pour en atténuer les effets.

Une augmentation de 1,5 degré par rapport aux niveaux préindustriels pourrait exposer 457 millions de personnes supplémentaires à des risques liés au climat, notamment l'élévation du niveau de la mer, les inondations, les sécheresses, les incendies de forêt, les dommages aux écosystèmes, la production alimentaire et la disponibilité de l'eau potable.

Une augmentation de deux degrés mettrait 100 à 400 millions de personnes supplémentaires en danger de souffrir de la faim, et un milliard à deux milliards de personnes n'auraient peut-être pas accès à suffisamment d'eau. Au total, 140 millions de personnes dans les régions les plus pauvres d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine pourraient être déplacées par les changements climatiques d'ici 2050.

Tirée sur La.Conversation

Les deux rapports font état de pertes et de dommages permanents qui dépassent nos capacités financières et technologiques. Notre recherche récente documente des incidents existants dans les petits pays vulnérables. Comme nous l'avons conclu dans une autre contribution récente à Politique climatique, les personnes touchées par les changements climatiques provoqués par l'humain chercheront de plus en plus à être dédommagées par ceux qui ont contribué aux dommages subis.

This document is destined for the exclusive use of the individual designated by Biblio.-Nationale-du-Québec and cannot be used for any other purpose or distributed to third parties. • All rights reserved • Service provided by CEDROM-SNi Inc.

Échelle d'impact

Les engagements actuels en matière d'atténuation entraîneront toujours une hausse de trois degrés ou plus des températures mondiales. Les Contributions Déterminées au Niveau national (CDN) à l'Accord de Paris laissent un vide important. De nombreux pays n'ont pas encore atteint l'objectif qu'ils s'étaient fixé de respecter les engagements qu'ils avaient pris à l'égard des CDN.

L'ampleur de l'impact global, même à 1,5 degré, est sans précédent. Les changements climatiques exacerberont la pauvreté et les inégalités entre pays développés et pays en développement, ainsi qu'à l'intérieur des pays.

L'inégalité de cet impact disproportionné est exacerbée par le fait que ceux qui vivent dans la pauvreté ont contribué - et continueront de contribuer - le moins au problème. La moitié la plus pauvre de la population mondiale n'est responsable que de 10 pour cent des émissions mondiales de gaz à effet de serre. D'autre part, une personne qui se situe dans le haut de l'échelle d'un pour cent (ce qui inclut la plupart des citoyens de la classe moyenne dans les pays développés) est en moyenne responsable de 175 fois plus d'émissions qu'une personne dans les 10 pour cent inférieurs.

En quête de justice climatique

La justice climatique a été un refrain constant de nombreux pays en développement vulnérables pendant les négociations sur le climat. Cependant, à mesure que les pays développés s'enrichissaient en brûlant une quantité irresponsable de combustibles fossiles, le droit international n'a pas réussi à déterminer la responsabilité des pays riches de fournir une aide aux pays en développement. Entre-temps, presque aucune attention n'a été accordée à la compréhension de la manière dont les responsabilités indépendantes des entreprises en matière de respect des droits humains s'appliquent dans le contexte climatique.

Cependant, s'il est clair que les pays développés sont largement responsables des émissions historiques, certains des principaux émetteurs énumérés dans le rapport novateur de Richard Heede sont au Sud comme l'Arabie saoudite, l'Iran, la Chine, l'Inde, le Venezuela, le Koweit, Abou Dhabi et l'Algérie. Leurs activités ont permis d'accumuler une grande richesse pour leurs industries et leur pays (ou du moins pour leurs gouvernements), mais elle a contribué à des impacts dévastateurs sur le climat pour d'autres.

Le rapport Alston suggère que la seule façon d'aborder les dimensions des droits humains de la crise climatique est que les États réglementent efficacement les entreprises. Ceux qui sont lésés par les changement climatiques pourront poursuivre les entreprises responsables devant les tribunaux. Cela signifie qu'en l'absence de réglementation, les entreprises n'ont pas la responsabilité de réduire leurs émissions.

Pourtant, les « Messages clés sur le changement climatique et les droits de l'Homme » de l'ONU stipulent que « les entreprises sont aussi soumises à des devoirs et doivent être responsables de leurs propres impacts climatiques ».

De même, la déclaration de 2018 du Comité des droits économiques, sociaux et culturels sur les changements climatiques note expressément que « les personnes morales sont tenues de respecter les droits énoncés dans le Pacte, que les lois nationales existent ou soient pleinement appliquées dans la pratique ».

Diverses autres initiatives se sont attaquées aux responsabilités des entreprises, notamment les Principes de 2018 sur les obligations des entreprises en matière de climat.

Les effets dévastateurs des changements climatiques sur ceux qui vivent déjà dans la pauvreté sont de plus en plus difficiles ou impossibles à éviter. Étant donné que de nombreux États ne respectent pas leurs propres obligations, il est crucial que la responsabilité des entreprises de respecter les droits humains soit prise au sérieux par ceux qui plaident pour une action climatique. Les entreprises, en tant que partie prenante de la société, doivent assumer leurs responsabilités afin d'atténuer les impacts climatiques croissants sur ceux qui peuvent le moins se permettre de les supporter.

* * * * *

Ce texte est d'abord paru sur le site franco-canadien de The Conversation. Reproduite avec permission.

<!-- End of code. If you don't see any code above, please get new code from the Advanced tab after you click

This document is destined for the exclusive use of the individual designated by Biblio.-Nationale-du-Québec and cannot be used for any other purpose or distributed to third parties. • All rights reserved • Service provided by CEDROM-SNi Inc.

the republish button. The page counter does not collect any personal data. More info: http://theconversation.com/republishing-guidelines --></p>

Note(s) :

Cet article a été modifié le 2019-09-07 à 23h23 HE.

This document is destined for the exclusive use of the individual designated by Biblio.-Nationale-du-Québec and cannot be used for any other purpose or distributed to third parties. • All rights reserved • Service provided by CEDROM-SNi Inc.